

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 AVRIL 2026**

Délibération n° 2026-04-040

Date de la convocation : 04 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de procurations : 2

Votes : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le dix avril deux-mil-vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Geneviève MANDON, maire de la commune.

Membres présents :

MANDON Geneviève, SEUX Christian, CHOVET-LARGERON Béatrice, THOUMY Denis, EBOLI Laure, CHAVANA Jean-Luc, BERGER Estelle, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, LANDON Jean-Luc, BESSON Hélène, GRANGE Jean-Luc, BEAL Bénédicte, LESCANNE Etienne, GAGNAIRE-DENIS Julie, JACQUET Elodie, GOUTTE Marie, DEBROSSE Paulin, FAURE Guillaume, DESFOND Juliette.

Procurations :

RAYMOND Jonathan, procuration à LESCANNE Etienne
BALLERY Sarah, procuration à GAGNAIRE-DENIS Julie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20260410-2026-04-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2026

Absente excusée :

SABATIER Lucie

Secrétaire : BASTY Jean-Pierre

**OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ECOLE SAINT JOSEPH**

Madame la maire rappelle qu'en tant que commune siège d'une école privée placée sous contrat d'association, la commune participe aux dépenses de fonctionnement des classes de cette école.

La réglementation prévoit la participation sans voix délibérative, à l'organe de l'établissement compétent pour voter le budget de ces classes, d'un représentant de la commune

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de ne pas procéder aux nominations ou aux représentations par un vote au bulletin secret mais un vote à main levée.

Après appel à candidature, le Conseil Municipal, DESIGNNE, à l'unanimité :

- Monsieur Guillaume FAURE, conseiller municipal, pour représenter la commune au conseil d'administration de l'Ecole Saint Joseph.

ONT SIGNE AU REGISTRE LA MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 10 avril 2026.

La Maire
Geneviève MANDON

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre BASTY

